

Présents : Nicolas Loustau-Chartez - Monique Lapêtre - Pierre Patie - Aurore Guebara - - Jérôme Cappicot - - Romain Bouvier- Loïc Lunion- - Yannick Katlka - Michèle Haensel

Absents excusés : Manuel Hernandez - Maryline Hustaix

Secrétaire de séance : Monique Lapêtre

1. Approbation du PV du 07/03/2023

A l'unanimité par le Conseil Municipal.

2. Etat des indemnités des élus 2023

Délibération actée

3. Vote des taux d'imposition 2024

Augmentation de 2% à la majorité équivalent à une augmentation d'environ 2103€ pour l'ensemble de la commune

4. Demandes de subventions 2024

Le conseil municipal a décidé cette année d'octroyer outre les associations du village une subvention à :

- BIE 300 €
- amicale des jeunes sapeurs pompiers 200 €
- radio Oloron 50 €

5. Affectation des résultats 2023 commune

Excédent de fonctionnement : 378 367.95 € (63 887.77 €+ excédent reporté : 314 480.18€)

Excédent d'investissement : 90 735.53 €

Délibération actée ce jour

6. Vote du budget 2024 commune

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 702 500.00€

Recettes : 702 500.00€

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 436 400.53€

Recettes : 436 400.53€

Budget à l'équilibre : voté par le conseil

7. Vote du budget 2024 lotissement

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 0€ (déficit : 110 428.46€ - retard de subventions)

Recettes : 110 428.46€

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 0€

Recettes : 0€

Budget à l'équilibre : voté par le conseil

8. Affectation des résultats 2023 eau potable

Déficit de fonctionnement : 9 988.95€ (7 701.38€+ déficit reporté : 2 287.57€)

Excédent d'investissement : 88 778.02€

Délibération actée ce jour

9. Vote du budget 2024 eau potable

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 33 962.39€ (dont déficit 2023 reporté : 9 988.95€ et prestation SAUR : 15 000€)

Recettes : 33 962.39 € (dont vente eau 17 179.01€ et subventions communales : 16 783.38€)

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 93 951.46 €

Recettes : 93 951.46 € (dont excédent 2023 reporté : 88 778.02€)

Budget à l'équilibre : voté par le conseil

L'ensemble des documents budgétaires sont consultables dans leurs totalités au secrétariat de mairie.

10. Fongibilité des crédits

Pour faciliter la gestion de la commune, le transfert entre chapitres est acté par le conseil tel qu'il est prévu au CFU (Compte Financier Unique) à hauteur de 7.5% des dépenses réelles .Dans ce cas, une information est alors transmise à l'agent comptable ainsi qu'au conseil lors de la prochaine séance.

11. Ateliers jeunes 2024

Le centre La haüt nous propose d'employer cet été , comme chaque année, 5 jeunes (à partir de 14 à 17 ans). Si intéressé(e) , se rapprocher du centre (affiches au foyer et à la mairie) 05 59 39 35 93 ou Mr Thibaut Bergès 06 03 15 6579.

12. Tableau des élections européennes du 09/06/2024

Les nouveaux arrivants dans le village peuvent encore s'inscrire sur la liste électorale jusqu'au 1^{er} mai, par téléprocédure et jusqu'au 3 mai au secrétariat de Mairie.

13. Questions diverses

- PLUI : des réunions sont encore effectuées. Les propriétaires concernés et déjà réunis en amont, sont invités à se rapprocher de la mairie rapidement afin de l'informer de leurs décisions.
- Installation des jeux et mobilier au lotissement : dans les semaines à venir
- Buis sur la place de l'église : ils vont être remplacés car détruits par la pyrale
- Installations panneaux signalisation (stop, cyclistes...)
- 3 prestataires ont répondu au marché de distribution d'eau potable : l'étude des différentes candidatures impliquent la commune pour un contrat de 12 ans, à partir du 1^{er} juillet 2024.
- Cérémonie du 8 mai : elle aura lieu à **11h30** devant le Monument aux Morts et sera suivie d'un apéritif où les Précilhonnais sont tous conviés.
- Le conseil a adopté la motion de soutien aux élus victimes d'agression

